Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/06/2010

Numéro de dépôt : 7302

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : ABCD INTERNATIONAL

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 391 778 883

N° gestion : 2001 B 01990

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:01:51
N° de dépôt - 7302 / 391778883

2001 B 1990

Acte déposé au Greffe — Tribunal de Commerce d'EVRY
Le 29/06/2010
Numéro : 7302

DÉPOSÉ LE 21 JUIN 2010
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY
N° 20100295

ABCD INTERNATIONAL SA
S.A. au capital de 415 545,00 Euros
Siège social : ZAC DU CENTRE VILLE
4-6 RUE DES CARRIERS
91350 GRIGNY
R.C.S RCS B EVRY 391 778 883

REQUETE
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de EVRY

Je soussignée Madame MAMANE, Présidente du Conseil d'Administration demeurant 8 rue de l'Industrie 77173 CHEVRY COSSIGNY, agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de la société ABCD INTERNATIONAL, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 415.545 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Carriers 91350 GRIGNY, immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 391 778 883 RCS EVRY,

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2009, les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2010. Cette assemblée n'a pu se tenir dans les formes faute d'avoir atteint le quorum lors de la première assemblée.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société, que je représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 2 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais d'information des actionnaires prévus par la loi.

Fait à GRIGNY,

Le 17 juin 2010

Madame Annie MAMANE

Présidente du Conseil d'Administration

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:01:51
N° de dépôt - 7302 / 391778883

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

ORDONNANCE

Nous, Didier TREUSSIER Vice Président, agissant par délégation de Micheline FARGEIX, Président du Tribunal de Commerce d'Evry,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L.225-100 et R.225-64 du code de commerce,

Prorogeons jusqu'au 31.08.2010

le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 12.2009 de la société dénommée

SA ABCD INTERNATIONAL

dont le siège est

4-6 Rue Des Carriers Zac Du Centre Ville Secteur Du Moulin
91350 GRIGNY

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce Tribunal.

Evry, le 28 JUIN 2010

Le Greffier

Le Président,

Par délégation de Mme le Président
Tribunal de Commerce d' Evry
Didier TREUSSIER Vice-Président

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 10:01:51
N° de dépôt - 7302 / 391778883

Pour copie certifiée conforme délivrée le 25/06/2019